



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DES VOSGES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Service de l'environnement et des risques
Bureau biodiversité nature et paysage

**ARRÊTÉ N°555/2015/DDT DU 27/10/2015
fixant la liste des personnes autorisées à effectuer les tirs
de régulation de grands cormorans pour la saison 2015/2016**

Le préfet des Vosges,
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du mérite,

VU la directive n°2009/147/CE du parlement européen et du conseil de l'union européenne du 30 novembre 2009 modifiée concernant la conservation des oiseaux sauvages,

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L120-1, L411-2 et R411-6,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret n°2007-15 du 4 janvier 2007 relatif aux espèces animales non domestiques ainsi qu'aux espèces végétales non cultivées et modifiant le code de l'environnement,

VU le décret du président de la république du 19 février 2015 portant nomination de monsieur Jean-pierre CAZENAVE-LACROUTS en qualité de préfet des Vosges,

VU l'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées,

VU l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection,

VU l'arrêté ministériel du 26 novembre 2010 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*phalacrocorax carbo sinensis*),

VU l'arrêté ministériel du 20 août 2015, fixant les quotas départementaux dans les limites desquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*phalacrocorax carbo sinensis*) pour la période 2015-2016,

VU l'arrêté préfectoral n°770/2003 en date du 07 juillet 2003 relatif à la composition du comité départemental de suivi du grand cormoran dans le département des Vosges,

VU l'arrêté préfectoral n°527/2014DDT du 18 décembre 2014 portant nomination des lieutenants de louveterie sur le département des Vosges pour la période 2015-2019,

VU l'arrêté préfectoral n°2015/1033 en date du 18 mai 2015 accordant délégation de signature à monsieur Yann DACQUAY, directeur départemental des territoires,

VU l'arrêté préfectoral n°454/2015/DDT du 27/10/2015 définissant pour les Vosges les modalités de mise en œuvre du plan de gestion de l'espèce grand cormoran et les zones de tir pour les opérations expérimentales en eau libre et sur les piscicultures extensives en étang pour la saison 2015/2016,

VU la circulaire DNP/CFF n°07/05 du 27 septembre 2007 relative à la mise en œuvre du plan de gestion du grand cormoran pour la campagne d'hivernage 2007/2008,

VU la circulaire DEB/PVEM n°08/05 du 9 septembre 2008 fixant les conditions et modalités des interventions autorisées sur la population de grands cormorans,

VU la circulaire DEB/PVEM n°09/05 du 9 septembre 2009 relative à la mise en œuvre du dispositif intermédiaire de gestion du grand cormoran,

VU la circulaire interministérielle du 13 juillet 2010 (NOR : DEVN1021040C) relative à la mise en œuvre du dispositif d'intervention sur la population de cormorans prévu par l'arrêté du 16 décembre 2009,

VU l'avis du comité départemental de suivi du grand cormoran dans sa séance du 1er octobre 2015,

CONSIDERANT que, pour prévenir des dégâts aux piscicultures extensives en étangs ainsi qu'en eaux libres et les risques présentés par la prédation du grand cormoran pour des populations de poissons menacées, des tirs sont autorisés pour la saison 2015/2016 sur le département des Vosges dans le cadre du plan de gestion national susvisé,

CONSIDERANT l'absence d'avis exprimés lors de la consultation du public qui s'est tenue du 05/10/2015 au 26/10/2015,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1

Les personnes assermentées désignées ci-après sont autorisées, au titre de la saison 2015/2016, à encadrer et/ou effectuer les tirs de régulation des grands cormorans dans le cadre des opérations expérimentales en eaux libres au profit des populations de poissons menacées (sur les secteurs d'eaux libres définis dans l'arrêté préfectoral n°454/2015/DDT du 27/10/2015).

1. les lieutenants de louveterie actuellement commissionnés

2. les gardes assermentés chargés de la coordination des différents secteurs d'eaux libres

SITE	Nom des coordonnateurs	Adresse
1 – Moselle	BRETON Denis (ADFDCV)	680, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
2 – Haute Moselle	MAROTEL Philippe (ADFDP)	2, les Fourrières – 88200 VECOUX
3 – Meurthe	LALVEE Laurent (Garde-chasse)	13, rue des grandes Hières 88110 RAON L'ETAPE
	CLAUDEL Aimé (Garde-chasse)	14, rue général Tabouis – 88210 SENONES
4 – Vair, Vraine	LAMONTAGNE Jérôme (Garde-chasse)	235, rue de la 2ème DB 88800 SAINT REMIMONT
5 – Cônecy	GIGNEY Claude (louvétier)	2, rue Charles Lévy – 88240 BAINS LES BAINS
6 – Madon	DONEL Hervé (louvétier)	13, lot Claude Gellée – 88130 CHARMES
7 – Meuse	COLTE Bernard (louvétier)	15, rue de Rollainville – Fruze 88630 SOULOSSE SOUS SAINT ELOPHE
8 – Saône	CANTON Daniel (louvétier)	230, rue d'Épinal – 88390 CHAUMOUSEY
9 – Vologne	BERGER Dominique (Garde-chasse)	5, rue du Bois Joli – 88200 SAINT NABORD
10 – Mortagne	MAIRE Claude (Garde-chasse)	36, grande rue 88700 SAINT MAURICE SUR MORTAGNE
11 – Canal des Vosges	BRETON Denis (ADFDCV)	680, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT

Article 2

Les personnes désignées ci-après sont autorisées à faire du tir de régulation des grands cormorans sur les secteurs d'eaux libres sous la responsabilité des personnes désignées à l'article 1^{er} du présent arrêté.

LISTE DES TIREURS CORMORANS – ANNEE 2015-2016

NOM	FONCTION	ADRESSE
BASSIN MOYENNE MOSELLE – AVIÈRE – DURBION		
Lot 1 gibier d'eau (Châtel – Portieux)		
BRETON Denis	ADFDCV	680, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
BRETON Nicolas	Tireur	680, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
BRETON Aimé	Tireur	698, rue de Renauvoid – 88390 GIRANCOURT
CANIVET Vincent	ADFDCV	75, impasse de la Digue – 88390 CHAUMOUSEY

NOM	FONCTION	ADRESSE
Lot 2 gibier d'eau (Essegney)		
ETIENNE Gérald	Tireur	rue du Saulcy – 88300 CHÂTEL-SUR-MOSELLE
Lot 3 gibier d'eau (Chamagne)		
DUPRE Lionel	Tireur	43, route de Charmes – 88130 ESSEGNEY
MARTIN Nicolas	Tireur	2, rue des Ateliers 88330 LA VERRERIE DE PORTIEUX
MELVIN Camano	Tireur	Rue du Général Leclerc 88330 LA VERRERIE DE PORTIEUX
DIDELOT Patrick	Tireur	88330 LA VERRERIE DE PORTIEUX
Ballastières de Socourt		
VOIRIN Laurent	Garde-chasse	641, rue principale – 88130 SOCOURT
Ballastières de l'AAPPMA de Charmes à Socourt		
COLLARDE Fabien	Tireur	1B, rue Haraimpré – 88130 CHARMES
DONEL Hervé	Louvetier	13, lot Claude Gellée – 88130 CHARMES
Ballastière de Charmes (CRACCO)		
ROLIN Daniel	Tireur	210, grande rue 88450 BETTEGNEY SAINT BRICE
Ballastière de Langley		
CHEVALIER André	Tireur	184, grande rue – 88130 LANGLEY
Étangs fédéraux Châtel		
LOEFFEL Walter	Tireur	Le Haut du Gerbier 88330 CHÂTEL-SUR-MOSELLE
ROLIN Arnaud	ADFP	9, rue du Côteau – 88440 NOMEXY
Ballastières communales de Châtel		
MANSUY Philippe	Tireur	30, rue de Verdun 88330 CHÂTEL-SUR-MOSELLE
COINCHELIN Bernard	Tireur	10, rue de Saulcy 88300 CHÂTEL-SUR-MOSELLE
Ballastière communale de Vaxoncourt		
ANTOINE Michel	Tireur	60, grande rue – 88300 VAXONCOURT
FLORENTIN Fabrice	Tireur	135, chemin des Paquis – 88300 VAXONCOURT
SERTIC Joseph	Tireur	6, grande rue – 88300 VAXONCOURT
Étangs fédéraux d'Igney / Vaxoncourt / Girmont		
BALAY Michel	Tireur	22, rue Rapp – 88150 THAON LES VOSGES
PERRIN Joël	Tireur	6, rue pont du chêne 88330 HADIGNY LES VERRIERES
Ballastières Moselle rive gauche – Igney		
JACQUEL David	Tireur	12, place de la fontaine – 88150 IGNEY
Thaon – Girmont – Dogneville		
HOLVECK Jean-Luc	Tireur	16, rue de Lorraine – 88150 GIRMONT
HURAUX Stéphane	Tireur	32, rue Roger Ehrwein 88150 THAON LES VOSGES
VALLERO Fabian	Tireur	75, rue des Aulnes – 88150 THAON LES VOSGES

NOM	FONCTION	ADRESSE
Secteur Durbion		
VUILLEMARD Claude	Tireur	4, rue fours à chaux – 88330 PALLEGNEY
BALAY Benoît	Tireur	Scierie La Rochelieure 88330 DOMEVRE-SUR-DURBION
DENY René	Tireur	28, rue des tilleuls 88330 HADIGNY LES VERRIERES
BASSIN DE LA HAUTE MOSELLE, AMONT D'ÉPINAL		
Secteur Dinozé, Arches, Pouxoux		
AIME Bruno	Responsable secteur	342, impasse du Voyen – 88550 POUXEUX
BAUBY Damien	Tireur	2, HLM sous les Thillots – 88550 POUXEUX
BOULAY-AUBEL Pierre	Tireur	35, rue Lindbergh – 88000 DOGNEVILLE
DEPRE Jacques	Tireur	12 rue de la République – 88510 ELOYES
COMPAS Dimitri	Tireur	3, Rue Claude Gellée – 88000 EPINAL
DELAITRE Anicet	Tireur	1022A, rue du saut du Broc – 88550 POUXEUX
JEAN Ludovic	Tireur	26, rue de Remiremont – 88380 ARCHES
VOLTZ Robert	Tireur	4, rue de la gare – 88380 ARCHES
LAVIT Philippe	Tireur	856, rue des pins – 88390 CHAUMOUSEY
Secteur Eloyes		
ANCEL Jean-Louis	Tireur	7, rue de la république – 88510 ELOYES
GRANDGIRARD Bernard	Responsable secteur	9, rue nouvelles – 88510 ELOYES
PIERRAT Étienne	Tireur	13, rue nouvelle – 88510 ELOYES
THIRIET Gérard	Tireur	43, rue de Jarménil – 88510 ELOYES
Secteur Saint Nabord, Remiremont, Vecoux, Dommartin Les Remiremont, Rupt sur Moselle		
AUDOUX Albert	Tireur	16, rue de la gare – 88200 VECOUX
BELLO Alexandre	FDCV	11, chemin du Plain du Saut – 88360 RUPT SUR MOSELLE
DESMOUGIN Étienne	Tireur	1151, rue des Mitreuches – 88200 DOMMARTIN
DOLAT Michel	Tireur	309, rue du pont – 88200 DOMMARTIN
FILHINE Denis	Tireur	10, rue du Tir – Les Breuchottes 88200 SAINT NABORD
GORETTE Jean-claude	Tireur	395, rue des granges de Franould 88200 DOMMARTIN
GUERLESQUIN Laurent	Tireur	2, rue de la forêt – 88200 SAINT-NABORD
GUYON Olivier	Tireur	Seux 88200 SAINT ETIENNE LES REMIREMONT
KOENIG Patrick	Tireur	14, rue du centre 88200 SAINT NABORD
MAROTEL Philippe	Responsable secteur	2, rue les fourrières – 88200 VECOUX
NAVARRO Jean-Louis	Louvetier	3, rue des frères Bexon – 88200 SAINT NABORD
PAGELOT Cédric	Tireur	2, rue des mésanges – 88200 SAINT NABORD
SCHERLEN Jean-François	Tireur	9, la vierge – 88200 VECOUX
SCHERLEN Simon	Tireur	50, rue de Lorraine – 88200 RUPT-SUR-MOSELLE
SILLARI Dominique	Tireur	61, route de Xennois 88200 SAINT ETIENNE LES REMIREMONT
TISSERAND Jean-Jacques	Tireur	9, rue d'Alsace – 88360 RUPT-SUR-MOSELLE
VARINOT Francis	Tireur	108, rue du Gouot – 88200 DOMMARTIN
VILLEMIN Patrick	Tireur	6, rue des mésanges – 88200 SAINT NABORD

NOM	FONCTION	ADRESSE
BASSIN MOSELOTTE		
Secteur Saint Amé, Vagney		
BAZIN Bernard	Responsable secteur	54, route de Meyvillers – 88120 SAINT-AME
BOURGAU Christian	Tireur	14, rue de la blanche Céline – 88120 SAINT-AME
FRANCOIS Claude	Tireur	1, rue du moulin – 88120 VAGNEY
GRILLOT Pascal	Tireur	15, rue Jean Jaurès – 88000 EPINAL
PETIN Jean-Louis	Tireur	3, chemin du Chanois – 88120 LE SYNDICAT
SASSO Michel	Tireur	57, route de Peccavillers – 88120 LE SYNDICAT
CLAUDE Jean-Jacques	Tireur	199, rue Jules Méline 88290 SAULXURE SUR MOSELOTTE
THIRIET Hubert	Tireur	17, route des Gémaux – 8120 LE SYNDICAT
BASSIN MEURTHE		
Lot gibier d'eau Meurthe		
GERVAIS Mathieu	Tireur	60, rue Edmond Delorme – 54300 LUNEVILLE
LALVEE Laurent	Tireur	13, rue des grandes Hières 88110 RAON-L'ETAPE
NOEL Jean-Yves	Tireur	La Bouillereau 88230 BAN-SUR-MEURTHE-CLEFCY
POPART Maurice	Garde-chasse	54120 DENEUVE
WILHELM Laurent	Tireur	Les Colins 54450 BIONVILLE
Secteur Haute-Meurthe, Plaine, Rabodeau		
CLAUDEL Aimé	Garde-chasse	14, rue général Tabouis – 88210 SENONES
COLMANT Jean-Michel	Garde-chasse	30, rue Dauphine 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
COLSON Bernard	Tireur	6, rue de la Seppe – 88110 CELLES SUR PLAINE
DIDIERJEAN Alain	Garde-chasse	26, rue de la planchette 88650 ENTRE-DEUX-EAUX
FERTIG Bernard	Tireur	3, quai de la résistance 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
LEBOUBE Michel	Garde-chasse	24, rue des lacs – La Trouche 88110 RAON L'ETAPE
LECOMTE Robert	Garde-chasse	38, rue Paul Rochatte – 88420 MOYENMOUTIER
LOUIS Bernard	Tireur	18 rue de la Meurthe 88580 SAULCY-SUR-MEURTHE
MANGOLD Denis	Garde-chasse	39, plateau Saint-Maurice – 88210 SENONES
PROCOCKI Georges	Tireur	Bouilli Fontaine – 88110 CELLES SUR PLAINE
SABARTHES Eric	Tireur	MF de Venival – Saint-Prayel 88420 MOYENMOUTIER
BASSIN MEUSE, VAIR, VRAINE, PETIT VAIR		
Secteur Meuse, Mouzon, Vair		
KESSEL James	Tireur	12, rue d'Alger – 88630 COUSSEY
ADAM Noël	Tireur	15 rd 74 88300 BAZOILLES SUR MEUSE
LEPETIT Eric	Tireur	22, rue de l'église – 88350 LIFFOL LE GRAND
Secteur Vair / Vraine		
ANSTETT Pascal	Tireur	53, rue de la mairie – 88170 HOUDECOURT
LAMONTAGNE Christian	Tireur	235, rue de la 2ème DB 88800 SAINT-REMIMONT
LAMONTAGNE Gérôme	Garde-chasse	235, rue de la 2ème DB

NOM	FONCTION	ADRESSE
		88800 SAINT-REMIMONT
MASSEAUX Jean-Marie	Tireur	100, rue bel air – 88800 SAINT REMIMONT
PAULIN René	Tireur	12, rue des halles – 88170 REMOVILLE
BASSIN SAÔNE		
CANTON Daniel	Louvetier	230, rue d'Épinal – 88390 CHAUMOUSEY
BASSIN CÔNEY		
Secteur Harsault		
DEMANDRE Jérôme	Garde-chasse	8, route du Void de La Bure 88240 LA CHAPELLE AUX BOIS
LOISEAU Manuel	Tireur	1010, route du Cônev – Rasey – 88220 XERTIGNY
Secteur Bains les Bains		
PEUREUX Pierre	Tireur	11, rue des Chardonnerets 88240 BAINS LES BAINS
Secteur Fontenoy le Château		
SCANDELLA Bernard	Tireur	28, rue du colonel Gilbert 88240 FONTENOY-LE-CHÂTEAU
BASSIN MADON		
Secteur Mirecourt		
ANNEN Bernard	Tireur	1, rue le village – 88270 MARONCOURT
JACQUEMIN Éric	Tireur	127, rue saint André – 88500 POUSSAY
OUDOT Bernard	Tireur	55, rue Alix Le Clerc – 88500 POUSSAY
BASSIN VOLOGNE		
Secteur Docelles		
OLIOT Eric	Tireur	17, HLM de la gare – 88460 DOCELLES
TISSERANT Dany	Tireur	6, rue des Gaises – 88460 DOCELLES
Secteur La Neuveville, Lépages		
BERGER Dominique	Garde-chasse	5, rue du Bois Joli – 88200 SAINT-NABORD
MULLER Hervé	Tireur	15, rue de l'école 88600 LA NEUVEVILE DEVANT LEPANGES
VIARD Gérard	Tireur	66, le village – 88460 XAMONTARUPT
Secteur Laveline devant Bruyères		
DELAITE Philippe	Tireur	36, le haut Vinot – 88640 JUSSARUPT
DEMENGEON François	Tireur	1, route de Prey – 88600 FIMENIL
Secteur Gérardmer-Longemer		
DIERSTEIN Daniel	Tireur	97, route des Charbonnières 88400 XONRUPT LONGEMER
BASSIN MORTAGNE		
Secteur Rambervillers		
CONREAUX André	Tireur	9, La Rappe – 88700 ROVILLE-AUX-CHENES
FRACHET François	Tireur	3, route de Rambervillers 88700 MENIL SUR BELVITTE
MAIRE Claude	Garde-chasse	36, grande rue 88700 ST-MAURICE-SUR-MORTAGNE

NOM	FONCTION	ADRESSE
SCHWARTZ Frédéric	Tireur	1, rue du Cheval Blanc – 88700 RAMBERVILLERS
VIRION Daniel	Tireur	8, rue de Quillonhaie – 88600 AYDOILLES
TOTAL GENERAL : 111 tireurs + les lieutenants de louveterie actuellement commissionnés		

Article 3

Sur les piscicultures extensives en étang, seuls les exploitants de pisciculture et/ou leurs ayants-droits ainsi que toute personne dûment déléguée sont autorisés à effectuer des tirs de régulation de grands cormorans.

Article 4

Toutes les personnes autorisées à effectuer des tirs de l'espèce grand cormoran doivent respecter l'ensemble des dispositions fixées dans l'arrêté préfectoral n°454/2015/DDT du 27/10/ 2015 définissant pour les Vosges les modalités de mise en œuvre du plan de gestion de l'espèce grand cormoran et les zones de tir pour les opérations expérimentales en eau libre et sur les piscicultures extensives en étang pour la saison 2015/2016.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture, monsieur le directeur départemental des territoires, monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs des Vosges, monsieur le président de la fédération des Vosges pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, le chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, les lieutenants de louveterie du département des Vosges ainsi que les personnes désignées à l'article 1^{er} du présent arrêté, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Vosges.

Fait à Épinal, le

27 OCT. 2015

~~Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires~~
**Pour le Directeur Départemental des Territoires
Le Directeur Départemental Adjoint des Territoires**



Didier FEBVRE

délais et voies de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.